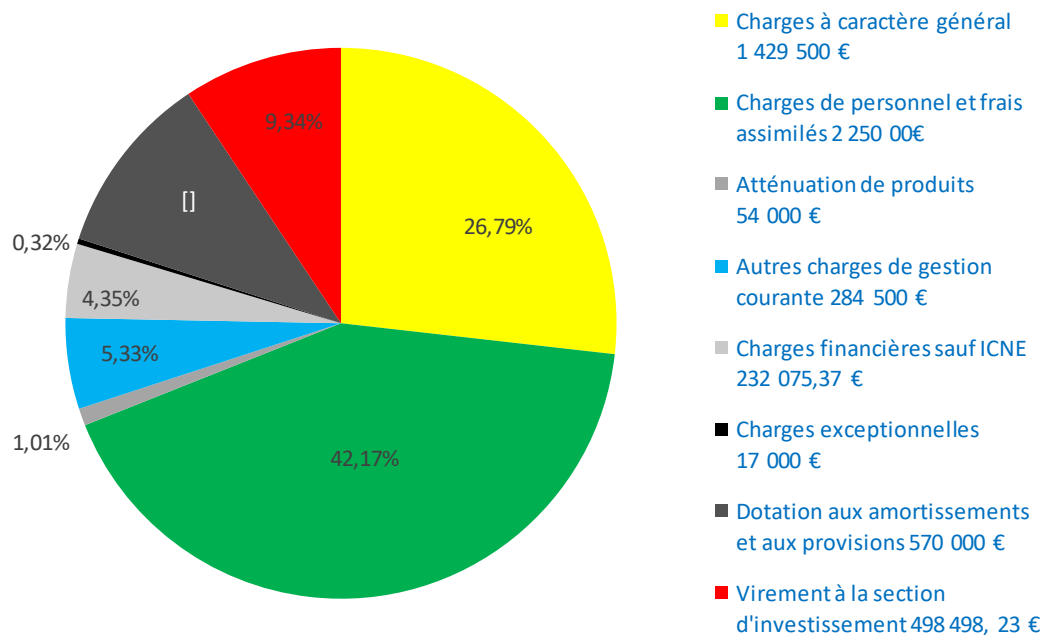


# BUDGET PRIMITIF 2021

## 5 335 573,60 €

### Dépenses de fonctionnement



**Charges à caractère général :** eau, gaz, électricité, fournitures, entretien, réparations, travaux, et prestations de services, pour le fonctionnement des équipements, des espaces et des services municipaux

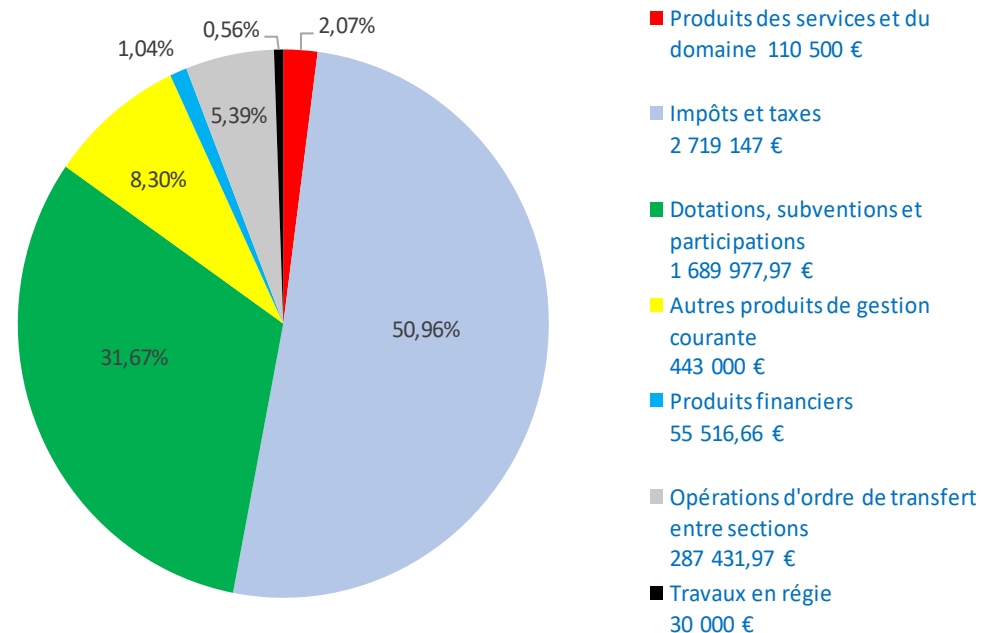
**Charges de personnel :** une cinquantaine de cadres et d'agents administratifs et techniques au total, qui assurent les missions suivantes :

- \* accueil du public en mairie (état civil, élections, CNI et passeports, urbanisme, cabinet du maire)
- \* conception, organisation et mise en place des manifestations culturelles et animations festives, et de la communication municipale
- \* entretien et fonctionnement des équipements (Ancien Collège, Prétoire, Femme sans tête, camping) et des espaces (stades, rues, trottoirs, places, espaces verts, mails, cimetière)
- \* soutien aux activités et animations des associations

**Autres charges de gestion courante :** subventions aux associations, indemnités au maire et aux adjoints, et participation au Syndicat de transport scolaire

**Charges financières :** remboursement des intérêts des emprunts

### Recettes de fonctionnement



**Produits des services et du domaine :** remboursement des frais de personnel par la Communauté de Communes (mutualisation des services), concessions au cimetière et au columbarium, droits de place (terrasses de commerces, marchés, foires)

**Impôts et taxes :** produits des impôts locaux, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation

**Dotations, subventions et participations :** dotations et compensations versées par l'État, participations et subventions de la Région, du Département, de fonds européens

**Autres produits de gestion courante :** revenus des immeubles (logements communaux, locations de terres et jardins, loyers de la gendarmerie et de la brigade motorisée, loyer de l'inspection primaire, locations de salle...)